

Guide pour remplir le bilan final d'une action de prévention de la perte d'autonomie des personnes de 60 ans et plus

Sommaire

Pourquoi un bilan est-il demandé ?	1
Quel bilan pour quelle action ? 1 action = 1 bilan.....	2
Comment comptabiliser le nombre de bénéficiaires et d'actions ?	3
Qu'entend-on par « personnes en situation de vulnérabilité » ?.....	3
Qu'est-ce qu'une démarche d'évaluation d'impact ?	4
Quelles sont les données demandées dans le bilan ?	4

Pourquoi un bilan est-il demandé ?

Pour le financeur, le bilan est essentiel pour :

- S'assurer de la réalisation de l'action ; connaître les évolutions entre le projet déposé et la mise en œuvre, identifier l'impact de l'action en termes d'adoption durable de changement de comportements favorables à la santé ; le public touché, notamment les personnes en situation de vulnérabilité ;
- Réaliser un bilan annuel à partager avec les membres de droit de la CFPPA ;
- Identifier les sujets sur lesquels des progrès collectifs sont à réaliser pour faire évoluer les futurs appels à projet et construire l'offre ;
- Transmettre à la CNSA des données compilées (thématiques de l'action, nombre de bénéficiaires et montant financier) afin de participer à la réalisation de la synthèse nationale.

Pour le porteur, le bilan permet de :

- Prendre du recul sur l'action ; expliquer les évolutions entre le projet et la mise en œuvre, les difficultés et les perspectives ;
- Valoriser l'impact de l'action auprès des bénéficiaires.

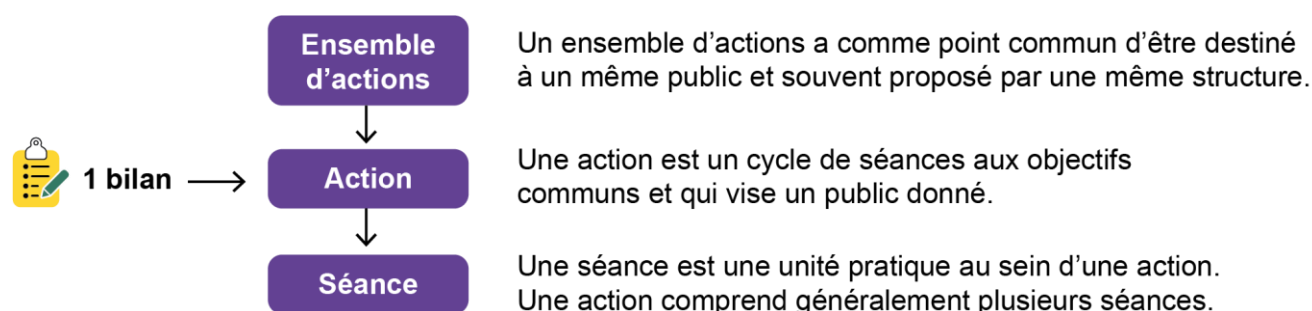
Quel bilan pour quelle action ? 1 action = 1 bilan

Une action se caractérise par :

- **Un cycle de séances** (nommées aussi interventions) aux objectifs communs. De manière marginale, une action peut se dérouler sur une seule date - une seule intervention - si elle permet d'introduire une action sur plusieurs séances ;
- **Un ou plusieurs groupes de bénéficiaires d'un public cible** (une catégorie de personnes) par rapport aux objectifs visés.

Dans le cas de projet pluriannuel, les données demandées sont celles de la dernière année.

Une action peut faire partie d'un ensemble d'actions au sein duquel chaque action a des objectifs différents (exemple : action A sur l'alimentation ; action B sur l'activité physique + santé auditive). Chaque action, qu'elle soit monothématique ou multithématique, devra faire l'objet d'un bilan.



Pour une action (même contenu) mise en œuvre auprès de plusieurs groupes différents (même public cible) et qui a reçu un financement unique, 1 seul bilan est nécessaire. Les particularités pour chaque groupe seront à préciser quand cela est demandé.

Exemple :
Une même action
(même contenu)
déployée auprès
de 3 groupes sur
des temps et des
lieux distincts



Comment comptabiliser le nombre de bénéficiaires et d'actions ?

1 bénéficiaire = 1 participant unique présent tout au long de l'action

Seuls les participants effectifs sont à comptabiliser comme des bénéficiaires, pas les inscrits. Si une personne abandonne (absences répétées) au cours de l'action, elle n'est pas à comptabiliser n'ayant pas pu bénéficier des apports de l'action. 1 bénéficiaire présent à plusieurs séances est à comptabiliser 1 seule fois.

Action sur
plusieurs
séances



12 séances
sur 12 dates



1 groupe de
15 personnes



**15 bénéficiaires
à comptabiliser**

1 action déployée auprès de X groupes différents = X actions à comptabiliser

Une action (même contenu) peut être mise en œuvre auprès d'un ou plusieurs groupes de bénéficiaires au sein parfois de villes différentes. Dans ce cas, il faut comptabiliser autant d'actions que de groupes. Le nombre de bénéficiaires, leur répartition par GIR et âge sont demandés une seule fois pour l'ensemble des groupes.

Nombre d'actions (= nombre de groupes différents) *

Nombre total de bénéficiaires prévus dans le projet déposé (pour tous les groupes)

Nombre total de bénéficiaires effectifs (pour tous les groupes) *

Dont nombre d'hommes *

Dont nombre de femmes *

Qu'entend-on par « personnes en situation de vulnérabilité » ?

Les personnes en situation de vulnérabilité sont exposées à des risques accrus de perte d'autonomie, c'est-à-dire les personnes avec un faible niveau de diplôme (8 ans d'écart d'espérance de vie entre les diplômés du supérieur et les non-diplômés¹), un faible niveau de ressources (seuil de pauvreté, bénéficiaires de l'aide alimentaire...), une absence de soutien social, les retraités de métiers soumis à une forte pénibilité...

Il est nécessaire de concentrer les efforts vers ces publics éloignés des dispositifs, afin de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

¹ [Les écarts d'espérance de vie entre cadres et ouvriers : 5 ans chez les hommes, 3 ans chez les femmes](#)

Qu'est-ce qu'une démarche d'évaluation d'impact ?

- **S'intéresser à l'impact d'une action, c'est chercher à identifier ses conséquences.** Autrement dit, et appliqué au champ des actions collectives de prévention, c'est montrer ce que la participation à une action apporte en matière de prévention et donc dans quelle mesure elle répond à ses objectifs.
- **En matière de prévention, les impacts attendus pour les bénéficiaires peuvent être l'acquisition de connaissances en matière de santé, des intentions de changement ou des changements effectifs de comportements.** Exemples : le bénéficiaire connaît les adaptations possibles dans son logement pour éviter les chutes, il augmente le nombre de sorties et loisirs, il modifie ses habitudes alimentaires, il intègre une activité physique dans son quotidien...
- **L'évaluation d'impact va au-delà du recueil de la satisfaction des personnes ou de données de bilan** (nombre de personnes, nombre de séances...) : elle met en évidence et caractérise les changements recherchés par l'action. L'évaluation d'impact consiste à interroger directement les bénéficiaires via des enquêtes (questionnaire, entretien, test...)

Plus d'informations et de repères sur l'évaluation sur le site de la CNSA / Centre de ressources et de preuve : [Centre de ressources et de preuves | CNSA.fr](http://CNSA.fr)

Quelles sont les données demandées dans le bilan ?

1. Présentation de l'action

- Intitulé de l'action (obligatoire)
- Nom du porteur (structure) (obligatoire)
- Prénom et Nom de la personne en charge du bilan (obligatoire)
- Fonction de la personne en charge du bilan (obligatoire)
- Adresse mail de la personne en charge du bilan (obligatoire)
- L'accord de financement est : annuel ou pluriannuel (obligatoire)
- Année de conventionnement (obligatoire)
- La thématique principale de l'action (obligatoire, un seul choix possible au sein de la liste ci-dessous)
- Les thématiques secondaires (facultatif, plusieurs choix possibles au sein de la liste ci-dessous)

Liste des thématiques

- Activité physique
- Alimentation
- Santé mentale
- Santé cognitive
- Santé auditive
- Santé visuelle
- Lien social
- Habitat et cadre de vie
- Mobilité (dont sécurité routière)
- Accès aux droits
- Usage du numérique
- Préparation à la retraite
- Autre

2. Qui sont les bénéficiaires de l'action ?

- Nombre d'actions (= nombre de groupes différents) (obligatoire)
- Nombre total de bénéficiaires prévus (pour tous les groupes) (obligatoire)
- Nombre total de bénéficiaires effectifs (pour tous les groupes) (obligatoire)
- Dont nombre d'hommes
- Dont nombre de femmes
- Dont nombre de GIR 1 à 4
- Dont nombre de GIR 5 à 6 ou non GIRé
- Dont nombre de 60 à 69 ans
- Dont nombre de 70 à 79 ans
- Dont nombre de 80 à 89 ans
- Dont nombre de 90 ans et plus
- **S'il y a des différences significatives sur le nombre de bénéficiaires d'un groupe à l'autre, merci de le préciser et d'en expliquer les raisons éventuelles.**
Champ libre limité à 500 caractères (1/8 de page).
- **Quels types de démarches avez-vous mis en œuvre pour atteindre les personnes en situation de vulnérabilité ?** (obligatoire, plusieurs choix possibles sauf si aucune)
 - ☐ Aucune démarche
 - ☐ Démarche pro-active (appel téléphonique, porte à porte...)
 - ☐ Recrutement via les bases de coordonnées de partenaires (mairies, CCAS, CPTS, CLIC ...)
 - ☐ Moyens de communication individuels (courriers, mail, messagerie type WhatsApp...)
 - ☐ Moyens de communication collectifs et grand public (journaux municipaux, sites des communes, réseaux sociaux...)
 - ☐ Mobilisation des instances (COPIL seniors, commission des financeurs...)
 - ☐ Bouche-à-oreille et relais informels
 - ☐ Autre (préciser dans le champ libre ci-dessous)
- **Merci de préciser les résultats de vos démarches, particulièrement sur le recrutement et la participation des personnes en situation de vulnérabilité**
Merci de distinguer les résultats par groupe si l'action a été mise en œuvre auprès de plusieurs groupes. Champ libre limité à 1 000 caractères (1/4 de page).

3. Comment s'est déroulée l'action ?

- Nombre de séances prévues dans le projet déposé (obligatoire)
- Nombre de séances réalisées (obligatoire)
- Commune(s) de mise en œuvre de l'action (obligatoire)
- **Les évolutions par rapport au projet déposé ont porté sur :** (obligatoire, plusieurs choix possibles)
 - ☐ Aucune modification par rapport au projet déposé
 - ☐ Le déroulé de l'action (nombre, durée, fréquence, activités et objectifs des séances)
 - ☐ Les moyens humains
 - ☐ Les moyens matériels
 - ☐ Les moyens de communication
 - ☐ Les partenariats
 - ☐ Les communes de réalisation

- ☐ Les lieux (locaux où se déroulent l'action)
- ☐ Les dates
- ☐ Les modalités de transport
- ☐ Autre (préciser dans le champ libre ci-dessous)

- **Merci de préciser les évolutions - liées à des difficultés ou opportunités - qui ont eu significativement une incidence sur l'action.**

Des précisions sont attendues sur :

- **La nature** des évolutions : opportunités de communication ou de recrutement spécifique...
- **Les raisons** : ce qui a justifié ces évolutions
- **Les impacts** : c'est-à-dire leurs conséquences, particulièrement sur le recrutement ou la participation des bénéficiaires ainsi que sur les objectifs en matière de prévention

Merci de distinguer les évolutions par groupe si l'action a été mise en œuvre auprès de plusieurs groupes.

Champ libre limité à 2 000 signes (1/2 page).

4. Quel est l'impact de l'action sur les bénéficiaires ?

- **Avez-vous réalisé une évaluation d'impact auprès des bénéficiaires ?** (enquête auprès des bénéficiaires qui va au-delà de la satisfaction).

Merci de distinguer les impacts par groupe si l'action a été mise en œuvre auprès de plusieurs groupes.

(obligatoire, un seul choix possible)

- ☐ Non, quels sont les impacts de l'action auprès des bénéficiaires que vous avez pu observer par rapport aux objectifs visés par l'action ?

Champ libre limité à 2 000 signes (1/2 page).

- ☐ Oui

Merci de préciser comment vous avez réalisé cette évaluation (un seul choix possible)

- ☐ en interne, en utilisant le kit CNSA [Outils | CNSA.fr](https://cnsa.fr/Outils)
- ☐ en interne, avec vos propres outils
- ☐ avec un évaluateur externe et ses propres outils

À titre informatif :

- Nombre total de bénéficiaires de l'action
- Nombre de répondants à l'enquête
- Taux de réponse en pourcentage
(nombre de répondants / nombre de participants) x 100

Si « oui », Quels sont les principaux enseignements que vous tirez de l'évaluation, particulièrement en matière de changements de comportement des bénéficiaires par rapport aux objectifs de l'action ?

Une écriture synthétique est attendue. La taille maximale est de 2 000 signes (1/2 page)

Merci de joindre le questionnaire utilisé et les résultats de l'évaluation.

Si vous avez utilisé [le kit « évaluer l'impact de son action de prévention »](#), vous pouvez joindre uniquement en pdf l'onglet « Présentation résultat » du fichier

« [CNSA CRP Format-excel-questionnaire-evaluation-VF](#) »

5. Perspectives

- **Souhaiteriez-vous renouveler l'action ? (obligatoire, un seul choix possible)**

- ☐ Oui, à l'identique
- ☐ Oui, en effectuant des modifications

Que changeriez-vous ?

Exemples : le déroulé des activités, l'extension du projet à d'autres secteurs géographiques, les partenariats, la communication, l'évaluation, les moyens humains et matériels... Il ne s'agit pas de décrire un nouveau projet mais de présenter les points essentiels que vous souhaiteriez changer et pourquoi.

Champ libre limité à 1 000 signes (1/4 de page)

- ☐ Non

Pour quelles raisons vous ne renouvelleriez pas cette action ?

Exemples : recrutement trop complexe, d'autres actions sur le même sujet ont plus d'effets ou impacts sur les bénéficiaires, manque de financement...

Champ libre limité à 1 000 signes (1/4 de page)

6. Bilan financier

(obligatoire)

- Montant final de l'action
- Montant accordé par la CFPPA
- Co-financement effectif de l'action par... (plusieurs choix possibles)
 - ☐ Aucun co-financement
 - ☐ ARS
 - ☐ CARSAT
 - ☐ MSA
 - ☐ Agirc-Arrco
 - ☐ Conseil départemental
 - ☐ Mutualité Française
 - ☐ Commune
 - ☐ Structure privée
 - ☐ Autres (préciser)

- Merci de joindre le bilan financier

Modèle de bilan financier à télécharger [cerfa 15059-02 \(8\).pdf](#)

7. Éléments complémentaires

- Souhaitez-vous partager des informations pour compléter le bilan de l'action ? (facultatif)
Champ libre limité à 2 000 signes (1/2 page).
- En complément, vous pouvez joindre des documents de description et témoignages (y compris photos, vidéos, supports de communication...) qui vous semblent essentiels pour bien rendre compte de l'action.